

Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune : Le Vérificateur Général décèle 1.058.555.262 FCFA d'irrégularités financières

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 02 FEVRIER 2023

1277

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Projet SWEDD et autonomisation des femmes

242 filles et femmes installées



Droits de l'homme au Mali : Échanges avec Les Forces de défense et de sécurité



B2Gold : 228 milliards FCFA versés au gouvernement malien en 2022



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

01 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

186

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

639 473 Vaccinations incomplètes

2 891 096 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 783

Guéris

31 957

Décès

743

dont 05 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.21



P.23



/ Une /



Projet SWEDD et autonomisation des femmes : 242 filles et femmes installées

P.5

/ Brèves /



Litiges fonciers à l'ACI 2000 : Le général de police Yaya Sangaré incarcéré

P.12

Relance du processus de paix : Plusieurs personnalités diplomatiques annoncées aujourd'hui à Kidal

P.12

Éditorial : Le chantage à la partition du pays ne passe plus

P.13

Gestion de la transition : Le cadre des partis politiques en meeting le samedi prochain

P.13

Mali : Lutte contre la falsification de documents à l'aéroport international de Bamako

P.14

/ Actualité /



Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune : Le Vérificateur Général décèle 1.058.555.262 FCFA d'irrégularités financières

P.16

Droits de l'homme au Mali : Échanges avec les Forces de défense et de sécurité

P.17

B2Gold : 228 milliards FCFA versés au gouvernement malien en 2022

P.19

ONU : Wagner aurait commis des crimes de guerre au Mali

P.21

DAI BING, représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies : « Soutenir le Mali dans la lutte contre le terrorisme, c'est sauvegarder la paix régionale »

P.22

/ Politique /



Axe Bamako-Ouagadougou se renforce : Le sort de Paris désormais scellé ?

P.24

Poulo indigné contre le cadre des partis et regroupements politiques : " Il ne faut pas être comptable de tout "

P.26

RPM du Nigéria : Démission collective

P.27

Reforme au Mali : Divisions sur la finalisation de la constitution

P.28

/ Culture & société /



« TOGUO KADI BEYE » : Un album qui conforte l'engagement artistique de Kadiolo Naby en faveur de son terroir

P.29

/ International /



Côte d'Ivoire/Café-Cacao : Les paysans ont perçu 1 000 milliards FCFA entre janvier et septembre 2022

P.30

« Colonialisme économique » et « atrocités dans l'Est » : Le pape François s'indigne en RDC

P.31

/ Sport /



Le prêt d'Hakim Ziyech : La LFP rejette le recours du PSG

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Malikilé

VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

2023



HAPPY NEW YEAR





Projet SWEDD et autonomisation

des femmes 242 filles et femmes

installées

Le secrétaire général du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Sayon Doumbia, a présidé, le mardi 31 janvier 2023, la cérémonie de remise officielle de kits d'installation à 242 filles et femmes. C'était en présence du secrétaire général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population Samballa Mady Kanouté, du chef de cabinet du gouvernorat du district de Bamako, du coordinateur du projet SWEDD, Moussa Sidibé, le représentant permanent de la Banque mondiale au Mali, le représentant de l'UNFPA et des bénéficiaires.

Le projet SWEDD est une initiative des pays du sahel, dont l'un des volets consiste à contribuer à l'amélioration des opportunités économiques des filles et des femmes à travers le renforcement de leur autonomisation et de leur accès aux services de santé reproductive maternelle et infantile, mise en œuvre par l'ONG AGIR dans la périphérie de Bamako. Pour cette 2ème phase du projet SWEDD, elles étaient 242 filles et femmes à recevoir des kits d'installation d'un montant variant entre 40.000 à 120.000 FCFA comme fonds de roulement pour démarrer leurs activités. Le cout total de la formation et des fonds de roulement s'élève à 120 000 000 FCFA.

Le représentant du maire de la Commune VI, Abdallah Yattara, s'est réjoui de la tenue de

cette cérémonie dans sa commune. Cette activité est le fruit du partenariat entre le projet d'autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD) d'une part, et d'autre part l'ONG AGIR qui a contribué par le passé à l'amélioration de revenus de 908 filles/femmes installées dans les activités génératrices de revenus et les métiers non traditionnels dans la périphérie du district de Bamako. L'objectif général de cette activité est de remettre des kits d'installation à 242 filles/femmes formées par l'ONG AGIR en partenariat avec le projet SWEDD dans différents domaines entre autres : le froid, climatisation, la plomberie, l'installation des panneaux, la coiffure, l'esthétique, la couverture médiatique à travers le 3ème volet de la composante à savoir l'accroissement des opportunités éco-

nomiques visant à soutenir l'intégration socioéconomique des adolescentes et des femmes âgées de 15 à 24 ans.

Pour le secrétaire général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population Samballa Mady Kanouté, cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du sous projet opportunités économiques financé dans le cadre des initiatives innovantes visant l'autonomisation économique des filles et des femmes du projet d'autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel.

Le projet SWEDD, en effet, vise l'accélération de la transition démographique ainsi que la réduction des inégalités entre les sexes tout en améliorant le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes. « **Ce projet ré-**



gional est en cohérence avec la dynamique entreprise par le gouvernement du Mali à promouvoir les questions de population et de leur prise en compte dans la planification du développement national et sa mise en œuvre permettra à notre pays de tirer profit de la transformation de la structure par âge de sa population et de faire bénéficier, à elle, le dividende économique. Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui résulte du changement de la structure par âge de la population », a-t-il fait savoir. Et d'enchaîner que, malgré leur poids démographique de 50,4% de la po-

population générale, de leur dynamisme dans le processus de production des biens et services, les femmes maliennes sont confrontées à d'énormes difficultés liées à la persistance de certains préjugés et normes sociales qui limitent leur accès aux facteurs de production amenuisant ainsi leur capacité productive et leur participation aux prises de décision. Le secrétaire général du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Sayon Doumbia, a rappelé que la sélection des bénéficiaires a été faite dans la plus grande transparence. Selon lui, cette activité marque le début d'une série d'installation de plus de 39 000 filles/femmes

bénéficiaires des interventions du sous projet autour de cette 2ème phase du SWEDD. Il a invité les bénéficiaires à en user diligemment afin que d'autres, aussi, puissent en bénéficier. La porte-parole des bénéficiaires, a remercié les responsables du projet SWEDD et l'ONG AGIR pour cette initiative. Au nom de tous les bénéficiaires, elle a assuré les donateurs qu'elles feront bon usage des kits reçus. La cérémonie a pris fin par la remise symbolique de kits et d'attestations de formation. Ce geste renvoie les bénéficiaires à l'exercice de leurs fonctions.

■ Ibrahim Sanogo



■ Adam Dicko



« La frustrée de 40 ans célibataire sans enfant ni espoir , moche, aigrie et qui de surcroît ne sait pas cuisiner .
Bref la féministe vous salue peuple d'ici et d'ailleurs »
Oumou Toure c'est dosé!
#ÊtreFemmeCestFacile



■ Diawara -TV



#Mali : Seydou Keita l'ancien footballeur international malien a investi 12 milliards de FCFA dans une usine au Mali.
Ce projet créera plus de 1000 emplois directs et indirects Les travaux de construction de l'usine évoluent à la hauteur des attentes ! Lisez Il s'agit d'une usine de karité, une usine d'huile de coton, une unité d'huile de palme, une usine de savon, une usine de bidons et une autre d'aliment-volaille. Au total 6 usine à Sanankoroba. Ce projet de grande envergure est financé sur fonds propres. C'est un apport exponentielle pour l'économie nationale. Seydou est un visionnaire et patriote.
Bravo au fils digne du Mali pour l'initiative



Bravo au fils digne du Mali pour l'initiative 🌟

■ Yeah Samake



CHERS AMIS,
Le Mali est confronté à de nombreux défis, mais nous ne sommes pas condamnés à la mauvaise gouvernance et à l'incertitude. Il est temps de recentrer notre modèle économique sur la création de richesse et d'emplois décents. #Mali #Prosperité
Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Moussa Baba Coulibaly



"Le temps balaie les faux amis et confirme les vrais"

■ Fils Babadjou



Le Cameroun est le seul pays où les taximan ont un groupe WhatsApp pour demande la position des policiers

■ Baye Ag Mahmoud



1/3Azawad-Kidal-CMA :Fin de réunion CMA-membres du CS de sécurité. Une occasion bien saisie pour 1.Insister sur la tenue dans un lieu neutre de la réunion demandée par la CMA,puis le CSP-PSD sur la viabilité de l'Accord ; 2.Inviter la CI et la médiation internationale à choisir

■ Forces Armées Maliennes



FORMATIONS CLASSIQUES : LES DÉTENTEURS DES BA1 ET BA2 PRÊTS À SERVIR

La cérémonie de sortie des formations des Brevets d'Armes n°1 et n°2 (Aviation, Administration et Musique) a eu lieu, le mercredi 1er février 2023, au Centre des formations classiques Base 101 de Sénou. Présidée par le Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, le Général de Brigade Alou Boï Diarra. Elle a également enregistré la présence du Directeur Adjoint du Commissariat des Armées, le Colonel Lanseny Doumbia.

Ce stage de quarante-cinq (45) jours sans répit était articulé sur un programme riche et diversifié, notamment les connaissances aguerries en combat pratique, théorique, armement d'Aviation, moteur cellule, la météorologie, la topographie, le DIH, la comptabilité générale entre autres. Au total 377 stagiaires ont pris part à cette formation dont 242 pour le BA1 et 135 pour le BA2, avec un effectif de 63 du personnel féminin. Le Coordinateur des formations, le Capitaine Amadou Sidibé, a indiqué sans ambages que ces stagiaires sont maintenant bien aguerris et prêts à accomplir les missions qui leurs seront dédiées. Il a ensuite félicité les stagiaires pour le succès de cette étape de formation. Selon lui, pendant 45 jours les stagiaires ont fait preuve de discipline, supporté les exercices physiques intenses, la soif, la faim, la chaleur et le froid. Ces stagiaires sont des professionnels car ils ont été instruits avec un sens du devoir accompli, du souci de la hiérarchie d'avoir des hommes compétents pour répondre aux impératifs du moment à savoir la recherche de la paix au Mali. Pour terminer le Capitaine Sidibé à adresser ses chaleureux remerciements à l'état-major de l'armée de l'air, à la Direction du Commissariat des Armées et le Bataillon de Musique des Armées, pour leurs assistances constantes tout au long de ces formations.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, le Général de Brigade Alou Boï Diarra s'est dit très fier à l'issue de cette formation. Il a ensuite félicité les stagiaires et l'encadrement pour la réussite de la formation. Le Général Diarra a également invité les stagiaires à s'intéresser désormais à leur travail, notamment leur spécialité. Selon lui, le but de cette formation est de concentrer l'essentiel des connaissances et compétence technique, tactique et de leadership qu'un sous-officier devrait avoir pour prétendre commander une section. Enfin le Général Alou Boï Diarra à exhorter les stagiaires à se montrer digne lorsqu'ils vont rentrer dans les unités.

L'instruction dispensée au cours de ce stage, restera un référentiel pour ces stagiaires dont ils pourront toujours puiser tout au long de leur carrière militaire.



Présentation des vœux du Congrès National des Supporters des aigles du Mali au Chef d'Etat-Major de la Garde Nationale

Le Chef d'Etat-major de la Garde Nationale du Mali le Général de Brigade Élisée Jean DAO, entouré de son Staff a reçu le mardi 31 janvier 2023, la délégation du Congrès National des Supporters des Aigles du Mali conduite par son président Monsieur Adama COULIBALY.

Cette visite avait pour but non seulement de présenter les vœux du nouvel an 2023 au CEM mais aussi de féliciter et d'encourager le Général et ses hommes pour leur engagement et leur détermination pour la protection des personnes et de leurs biens. L'assistance a été émerveillée par une série de démonstration des figures géométriques exécutées par des acrobates jeunes et moins jeunes, dont un militaire retraité, au rythme d'une fanfare bien préparée entonnant des champs prestigieux à la gloire des Aigles du Mali et des FAMa.

Le Général particulièrement impressionné par le plus jeune Issiaka DIARRA dit Bakoroba qui à peine 11 ans fait preuve de professionnalisme. Il a montré toute sa satisfaction et s'est dit surpris par le sérieux, le professionnalisme et le dynamisme des acrobates.

Il a encouragé le président et sa délégation à œuvrer dans le même dynamisme tout en rassurant son accompagnement pour le rayonnement de leurs activités dans les jours à venir. Il a aussi formulé en retour des vœux de bonheur pour les visiteurs.

Un rafraîchissement et un cadeau symbolique leur ont été offerts avant la photo de famille qui a mis fin à la visite.

Cellule de communication de la Garde Nationale



PCIAT-Est : Prise de contact du CEMGA adjoint avec le commandement

Dans le cadre de la prise de commandement du nouveau com-théâtre du PCIAT-Est, le 27 décembre 2022, le chef d'état-major général des armées adjoint, le Général de brigade Ousmane WELE s'est rendu le 30 janvier 2023 à Gao, au camp Firhou Ag Alançar. Il a été accueilli par le com-théâtre du PCIAT-Est de l'opération Maliko, le Colonel Makan Alassane Diarra. Des honneurs militaires dignes de son rang lui ont été rendus par les FAMa.

Le général de brigade était accompagné par le sous-chef des opérations à l'état-major général des armées, le colonel Famouke CAMARA, le conseiller partenaire à l'EMGA, le Colonel-major André KONE, son assistant militaire, le lieutenant-colonel Bandiougou DIABATE et son chef de cellule informatique Amadou TRAORE.

Selon le Général Wellé il s'agit d'une visite d'autorité, de renforcement de commandement de proximité, de contact avec les hommes et de faire part des messages du président de la transition. Féliciter également le PCIAT-Est pour les résultats engrangés qui ont permis aux populations de vaquer à leurs occupations et exhorter à plus d'engagement dans le cadre de la poursuite des opérations avec les nouvelles acquisitions d'équipements de combat.

Le com-théâtre, en compagnie du commandant de la région militaire N°1, le Colonel Issa BAGAYOKO, s'est entretenu à huis clos avec la délégation au PCIAT-Est en présence des officiers de son état-major. A l'issue de cette entrevue une projection sur la situation sécuritaire, dans les secteurs 1 et 2 du théâtre Est, a eu lieu dans la salle de réunion. Après cette présentation de la situation sécuritaire, le général Ousmane WELE a rendu une visite de courtoisie au gouverneur de la région, le Général de brigade Moussa TRAORE. Il a également rendu visite aux malades et blessés de guerre à l'infirmerie de la garnison et au centre d'hospitalisation et de chirurgie " RÔLE 2 " au camp 1. Le CEMGA adjoint a souhaité prompt rétablissement aux patients et à offert une enveloppe symbolique. La délégation a ensuite visité le centre hospitalier Rôle 2 et constaté l'état des infrastructures et des équipements médicaux. Le CEMGA a demandé au commandement de faire remonter les préoccupations en vue d'une prise en charge par les hautes autorités. Il a salué la cohésion entre les Forces de Défense.

SHC Alhassane ALDJOUMATI.



■ Larmes des pauvres



#Mali #Mopti #Djenné en déménagement avec leurs animaux une famille nomade est tombée dans une embuscade ce 30/01 entre #Dégou et #Nia_Moussa, une femme et ses trois fillettes ont été tuées, deux

■ Abdoul MBAYE



La note attribuée au Sénégal par le Forum Civil sur l'indice de perception de la corruption, 43/100 montre à bien des égards le chemin qu'il nous reste à parcourir. Manifestement les préoccupations de l'Exécutif sont ailleurs.

■ Attaye Ag Mohamed



Délégation diplomatique de « Bons offices » en direction de Kidal ce 1er Février 2023... Welcome!

 **Attaye Ag Mohamed**
5 min · 

A l'instant, ce 1er Février 2023, depuis #Bamako j'embarque pour #Kidal en compagnie d'une forte #Delegation d'Ambassadeurs et de Diplomates accrédités au Mali essentiellement d'Etats membres de la Médiation Internationale au Mali, du Conseil de Sécurité de l'ONU et du Comité de Suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger.

Sous le format d'une mission de « Bons offices », la Délégation comporte également des Haut Représentants d'Institutions Internationales et sous régionales (ONU/MINUSMA, UA, CEDEAO et l'UE) et du Centre Carter/ Observateur Indépendant pour l'APR.

Elle se fixe pour but principal de mieux s'imprégner de la situation d'arrêt depuis plusieurs semaines de tous les Mécanismes d'interactions autour de l'Accord d'Alger et dont le dénouement dépendra inconditionnellement des résultats d'une réunion réitérée par la CMA et la Plateforme avec la médiation internationale en terrain neutre. Cette délégation de « bons offices » rencontrera les plus hautes autorités de la CMA conduites par le Président Alghabass Ag Intalla, non moins Président du CSP-PSD.

À bientôt insha Allah.



**Institut National de Prévoyance Sociale
(INPS)**

SERVICE AMO

Contacts: 63 25 18 84 / 20 22 04 08

COMMUNIQUE

A L'INTENTION DES ASSURES AMO DE L'INPS

La Direction générale de l'INPS porte à la connaissance de tous les assurés enrôlés à l'AMO d'Octobre à Décembre 2022, dans les centres déconcentrés de l'INPS (Communes I, II, III, IV, V, VI et du SAMO) que les cartes biométriques AMO sont disponibles pour retrait dans les agences principales des communes de Bamako et du SAMO de l'INPS.

La Direction générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako le 30 Janvier 2023



Dr Diarra Fatoumata Sira NIAMBELE

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Litiges fonciers à l'ACI 2000 : Le général de police Yaya Sangare incarcéré



L'inspecteur général de police à la retraite, Yaya SANGARE, a été mis sous mandat de dépôt, ce lundi 30 janvier 2023, à la Maison centrale d'arrêt de Bamako-coura, par le Tribunal de Grandes Instances de la Commune IV. Selon des sources judiciaires, le général Yaya SANGARE est cité dans une sale affaire foncière, à l'ACI 2000, s'élevant à plusieurs centaines de millions F CFA.

Des sources judiciaires nous ont fait savoir que le général de police Yaya SANGARE est cité dans plusieurs sales affaires notamment, le foncier, depuis plusieurs années.

Concernant son mandat de dépôt, des sources sécuritaires nous révèle que le soupçon pèse beaucoup sur le général de police Yaya dans une affaire d'escroquerie de parcelles, à l'ACI 2000, portant sur plusieurs centaines de millions de francs CFA, au préjudice de l'ancien Directeur général de la Douane, Amadou TOGOLA, du patron de Securicom, M. KEITA et d'un commerçant du nom de Djiguiba.

Au moment de son interpellation, selon nos sources, l'inculpé qui portait son arme aurait tenté de résister face aux agents de sécurité qui étaient en mission commandée, du Tribunal de Grandes Instances de la Commune IV. Malgré tout, en mine de rien, les agents de sécurité l'ont embarqué se sont dirigé vers la Maison centrale d'Arrêt de Bamako-coura. Selon plusieurs témoignages, le policier à la retraite, Yaya SANGARE se considérait intouchable à cause de son statut de "police" et de grade de "général" pour escroquer et intimider de pauvres citoyens des affaires foncières. Sans doute, le général Yaya SANGARE est cité dans plusieurs affaires foncières. Déjà, il était cité parmi les plus grands prédateurs fonciers de Bamako et environs bien avant qu'il observe son droit à la retraite. Pour preuve !

La mise en place d'une coalition des victimes du Général de police Yaya SANGARE est en gestation. Toute chose qui témoigne que ce général de police est une honte pour le corps qu'il incarne. Car, un général de police devrait normalement avoir d'autres occupations que d'escroquer des parcelles, au moment où le pays est guerre contre le terrorisme, le djihadiste, et l'insécurité.

En tout cas, on attend le procès du présumé coupable, Yaya SANGARE, désormais prisonnier, réfléchit sur son sort à la MCA.

Au-delà du cas Yaya SANGARE, force est de constater avec regret que

Relance du processus de paix : Plusieurs personnalités diplomatiques annoncées aujourd'hui à Kidal



Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord qui connaît quelques difficultés, une délégation d'ambassadeurs et de la Médiation internationale est attendue aujourd'hui à Kidal, selon plusieurs membres de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) sans donner plus de détails.

Cette mission dont l'objectif est de relancer le processus de paix dans notre pays intervient dans un contexte de forte divergence entre le gouvernement et la CMA dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix signé en 2015 qui peine encore à ramener la paix dans le pays.

À cause de ces divergences, la CMA a annoncé suspendre sa participation au Comité de suivi de l'Accord pour la paix tout en se retirant également de la Commission de finalisation de la constitution ; dans un communiqué signé par son porte-parole, Almou Ag Mohamed en date du 27 janvier 2023. Dans le document, la CMA est revenue à la charge en réitérant « avec insistance sa demande de réunion en un lieu neutre avec la médiation internationale pour discuter de la viabilité de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ».

Sur la tribune de l'Onu, le Chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye DIOP, avait, à son tour, accusé les responsables de la CMA d'envoyer que les experts aux réunions du Comité de suivi l'Accord.

« Chaque fois que le gouvernement envoie des ministres, nous avons en face de nous des experts », s'est justifié le ministre DIOP.

Avant de poursuivre : « Pour qu'un ministre du gouvernement du Mali participe, nous souhaitons que les principaux responsables des mouvements soient eux-mêmes présents ».

Sur la question de la suspension des travaux du CSA, le Mali, selon Abdoulaye DIOP, a sollicité l'Algérie, chef de file de la médiation, et président du comité de suivi, pour la tenue d'une réunion du comité de suivi à un niveau ministériel dès le mois de février pour permettre aux parties maliennes de prendre langue.

Au moment où nous mettons sous presse, l'arrivée de cette mission à Kidal était toujours confirmée par nos sources.

PAR SIKOU BAH / Source : Info- Matin

officiers supérieurs de nos forces de défense et de sécurité sont malheureusement souvent cité dans des affaires foncières dans notre pays. Comme pour que les gardes soient devenus un moyen pour abuser et intimider les citoyens dans les affaires, notamment foncières.

Par SABA BALLO / Source : Info- Matin

Éditorial : Le chantage à la partition du pays ne passe plus



Suite à la mise place de la Commission chargée de la finalisation du projet de Constitution par décret N°2023-0055/PT-RM du 27 Janvier 2023, dont elle dit se démarquer, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) qui avait suspendu sa participation aux mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, dans un communiqué rendu public ce vendredi, réitère publiquement sa demande au chef de file de la médiation d'une rencontre bilatérale en terrain neutre avec le gouvernement du Mali.

Les ex-séparatistes qui veulent le beurre et l'argent du beurre, tout en restant dans les institutions de la République, essaient pour la énième fois la pirouette d'être une République dans une République et de traiter d'égal à égal avec la République souveraine du Mali.

En effet, en politique, les mots ont leur sens et leur poids. Le bilatéralisme qu'ont toujours prêché les séparatistes dans leurs relations avec l'État est la doctrine qui privilégie des relations internationales basées sur des accords ou des échanges bilatéraux entre les États. C'est le langage dont on use dans le domaine de la coopération et de l'engagement international et qui fait appel à la notion de réciprocité. Ainsi, on parle de bilatéralisme lorsqu'il s'agit de désigner le processus de la négociation d'accords bilatéraux entre États désireux d'établir entre leurs territoires respectifs la paix et la non belligérance par exemple. Sauf que dans l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger les deux parties (le gouvernement du Mali et les ex-séparatistes) s'engagent à reconnaître et à appartenir à une seule République, à un seul Mali, un et indivisible : « les parties dans l'esprit de la feuille de route, réitèrent leur attachement aux principes ci-après : respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'État du Mali, ainsi que la forme républicaine et son caractère laïc... » (article 1e)

Donc, sauf parjure, les ex-séparatistes ne peuvent vouloir traiter d'égal à égal avec l'État du Mali ; et sous aucun prétexte. Veut-elle « discuter de la viabilité de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger » ? Les autorités de la transition restent convaincues que, malgré la complexité des défis, la mise en œuvre diligente et

Gestion de la transition : Le cadre des partis politiques en meeting le samedi prochain



Pour se prononcer sur l'État de la nation, en particulier sur la problématique du chronogramme électoral, la situation sociopolitique, et d'autres sujets comme la vie chère, le plateforme politique dénommée "Cadre des partis politiques pour une transition réussie" projette organiser un "grand meeting", le samedi 4 février 2023 à 15 heures au Rond-point de l'Obélisque (Bougie-Ba) à Hamdallaye ACI 2000.

Contacté par nos soins, l'un des membres du Cadre des partis, a confirmé à Mali-Horizon la tenue de ce meeting, qui aura lieu le samedi 4 février 2023, visiblement pour donner un peu de la voix face à l'évolution plutôt tranquille de la Transition. Selon ce dernier, cette manifestation, qui sera organisée par les jeunes et les femmes des partis politiques et regroupements pour le retour à l'ordre constitutionnel, va offrir l'occasion aux membres du Cadre de se prononcer sur les questions brûlantes du pays. Avant de préciser que cette rencontre sera un "meeting patriotique" sur l'état de la nation. Comme pour dire que ce sera l'occasion de tester un tant soit peu la réactivité et la capacité de mobilisation des jeunes et femmes militants en cet avant-veille des consultations référendaires.

Sont organisateurs de ce rassemblement l'APR, EPM, Espérance nouvelle-JIGIYA KURA, CVCRT, ASMA-CFP, CNDR...

L.B / Mali Horizon

de manière constructive de l'Accord pour paix demeure le cadre viable pour ramener la paix et la stabilité dans le pays et contribuer à faciliter le retour de l'Administration, la fourniture des services sociaux de base et le retour dans la sécurité et la dignité des déplacés internes et des réfugiés dans leur localité d'origine.

S'ils veulent entrer dans le cadre ? Ils sont et restent des enfants de la République, même égarés...En ce moment, le chantage à la partition du pays qui ne passe plus doit cesser pour aller l'essentiel.

PAR SIKOU BAH / Source : Info Matin

Mali : Lutte contre la falsification de documents à l'aéroport international de Bamako

Du 23 au 27 janvier 2023, à l'aéroport international de Bamako, 15 policiers du commissariat spécial de la Police de l'air et des frontières ont été formés sur la lutte contre la falsification de documents (la fraude documentaire) par la Police des Nations unies (UNPOL).

Au cours des cinq jours de formation, le Lieutenant de gendarmerie Thierry Raoul OBELE, expert de la Police des Nations unies, et le major Souleymane DIAMOUTENE de la Police nationale du Mali, ont abordé avec les stagiaires les généralités sur la fraude documentaire, la définition et les différents types de documents de voyage. Les documents administratifs et personnels ainsi que la législation malienne en la matière ont été étudiés. De façon pratique, les stagiaires ont été formés sur la lecture des écritures et des signatures sur un document de voyage. Il leur a été enseigné les pratiques et les réflexes à avoir pour la détection de faux documents de voyage. Le Commissariat spécial de la Police de l'air et des frontières de l'aéroport international de Bamako est chargé du contrôle des entrées et sorties des personnes,



ainsi que de la sécurité aux frontières aériennes. Cette unité de la police nationale du Mali opère dans un trafic international intense, propice aux activités de criminalité organisée. Pour le commissaire de police Armel AIDOTE de l'UNPOL : « Il faut que nous, forces de sécurité, travaillions ensemble pour mutualiser nos efforts, car les criminels, eux, travaillent ensemble et en bande organisée. Il faut mutualiser les efforts pour freiner l'élan de la criminalité ». Après avoir invité les différentes forces de sécurité à contrer la fraude, le Commissaire de police Abdoulaye TRAORE, représentant le commissaire de l'aéroport a remercié la MINUSMA pour sa collaboration et a souhaité que ces formations spécialisées puissent se poursuivre sur d'autres thématiques.

Source : Minusma

COMMERCIAUX

MAD Sécurité est une société de Gardiennage recrute vingt-cinq (25) Commerciaux



PROFIL DU CANDIDAT

- Etre motorisé
- Avoir au minimum bac+2

Les candidats intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature comportant (CV, et demande d'emploi) au siège de la société à Bougouba face Soterco

Tél: 61 75 00 52 // 71 67 19 90





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune : Le Vérificateur Général décèle 1.058.555.262 FCFA d'irrégularités financières

Dans son rapport publié le mercredi 1er février 2023, le vérificateur Général, Monsieur Samba Alhamdou BABY a décelé 1 058 555 262 FCFA d'irrégularités financières. La vérification concernait la gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune, de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF), maillon essentiel de la mise en œuvre des programmes 2.071 « Protection et Conservation de la Nature », 3.004 « Aménagement et Protection de la Faune » et 3.005 « Aménagement et Protection des Forêts ».



Les fonds d'aménagement et de protection des forêts et le fonds d'aménagement et de protection de la faune sont des comptes d'affectation spéciale ouverts dans les écritures de l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) par la Loi n°04-005 du 14 janvier 2004.

Le communiqué a précisé que la vérification a concerné certains cantonnements et postes forestiers des Régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021.

Il en ressort que, pour remédier aux irrégularités d'ordre administratif, le Vérificateur Général, a recommandé au Directeur des Finances du Matériel, entre autres, de respecter les critères de sélection des soumissionnaires, d'informer par écrit les soumissionnaires non retenus du rejet de leur offre, de convier, et à temps, la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public à toutes les réceptions de travaux, de biens et services, et d'éviter des simulations de mise en concurrence par de-

mande de cotation et par Demande de Renseignement et de Prix à compétition Restreinte.

« Au Directeur Général des Marchés Publics et des Délégations de Service Public de respecter les critères d'autorisation de la passation des marchés par entente directe et de respecter les critères d'autorisation de la passation des marchés par appel d'offres restreint. Au Directeur National des Eaux et Forêts de veiller sur la tenue correcte des carnets à souche des coupons de transport par les chefs de poste des Eaux et Forêts », indique le document.

Au regard des irrégularités financières décelées, le communiqué stipule que le Vérificateur Général a transmis et dénoncé au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle Économique et Financier des faits relativement : à la simulation de mise en concurrence, aux dépenses inéligibles pour un

montant de 132 726 560 FCFA, au paiement des travaux non exécutés ou partiellement exécutés pour un montant total de 120 378 688 FCFA, à la non application des pénalités de retard pour un montant de 5 405 884 FCFA, au fractionnement des dépenses, à la non perception des redevances suite au dépassement des quantités autorisées par les permis de coupe pour un montant de 568 754 750 FCFA et à la non-perception des redevances proportionnelles suite à la délivrance irrégulière de coupons de transport sans référence de permis pour un montant de 29 220 000 FCFA.

« Il a aussi transmis au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kayes, chargé du Pôle Économique et Financier relativement à la non-perception des redevances suite au dépassement des quantités autorisées par les permis de coupe pour un montant de 202 069 380 FCFA », détaille le communiqué.

Pour rappel la DNEF est régie par la loi n°09-028 du 27 juillet 2009 avec pour missions d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et des sols, de lutte contre la désertification, de gestion durable des forêts, des zones humides, de la faune sauvage et de son habitat, de préservation de la diversité biologique des espèces de faune et de flore sauvages, de promotion et de valorisation des produits de la forêt et de la faune sauvage et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

■ Maffenin Diarra

Droits de l'homme au Mali : Échanges avec Les Forces de défense et de sécurité



Le 31 janvier 2023 s'est tenue la première activité de la seconde phase du Projet de renforcement de la coopération avec les Forces de défense et de sécurité maliennes, à l'Hôtel Radisson Collection de Bamako. Il s'agit d'une réunion de coordination des partenaires techniques pour échanger sur les réalisations de la première phase du projet et les perspectives pour la deuxième année. Ont pris part à la rencontre, les différentes composantes des Forces de défense et de sécurité maliennes (l'armée de terre, l'armée de l'air, la garde nationale, la gendarmerie, la police nationale), ainsi que les partenaires techniques intervenant dans le domaine du renforcement des capacités des FDSM au Mali.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la pre-

mière phase du projet qui a débuté le 10 février 2022, la division des droits de l'homme et de la protection a pu exécuter douze (12) activités dont deux réunions de coordination, quatre réunions d'échanges avec les Famas, la police et la gendarmerie, un atelier de rédaction du manuel de formation en droit de l'homme, une session de formation initiale au profit des Famas ainsi que deux sessions de recyclage au profit des pools de formateurs de la police et de la gendarmerie.

Conformément à la stratégie et aux recommandations formulées par les différents partenaires, la deuxième phase du projet a pour objectif de pérenniser les acquis de la première phase, à savoir maintenir le cadre de coordination entre les partenaires, renforcer les cadres d'échanges et de renforcement des

capacités avec les FDSM en intégrant la protection civile et la police judiciaire et enfin de finaliser et procéder à la remise officielle du manuel de formation en droits de l'homme pour les FAMA. Le manuel de formation, objet de la rencontre, vise à faciliter l'enseignement des droits de l'homme aux officiers, sous-officiers et militaires des rangs au niveau des postes de commandement des huit (8) régions militaires du Mali, aux centres de formation initiale et continue de Bamako (Sénou et Samaya), Ségou, Markala, Bapho, Yanfolila, Kouitla, Banankoro, Siby, Koulikoro et Kati.

Le projet de renforcement de la coopération avec les forces de défense et de sécurité maliennes vise entre autres à la lutte contre l'impunité et au respect des droits de l'homme sur toute l'étendue du territoire malien, grâce à



l'amélioration de la prestation en matière de maintien de l'ordre à travers le renforcement permanent des capacités en droits de l'homme et l'appui technique aux forces de défense et de sécurité maliennes.

L'évènement était placé sous la présidence du Chef d'État-Major General des Armées. Tous les partenaires techniques du projet notamment la CNDH, l'EUCAP Sahel, l'Institut Danois des Droits de l'Homme (IDDH) et le CICR ainsi que UNPOL et la Force de la MINUSMA, les agences des Nations Unies telles que OCHA, le PNUD et ONU Femmes entre autres ont pris part à la séance de travail.

Dans son allocution, le Directeur de la Division

des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA a saisi l'occasion de la réunion pour saluer l'engagement des autorités nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme au Mali.

Pour rappel, ce projet initié à la demande du chef d'État-major général des Armées est la concrétisation de la volonté commune des autorités maliennes et de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA de faire en sorte que les forces de défense et de sécurité soient mieux outillées dans le domaine des droits de l'homme et s'approprient les principes fondamentaux du droit international des droits de l'homme et du droit inter-

national humanitaire dans le cadre de leurs activités pour une meilleure protection des populations civiles maliennes.

C'est sur une note de vœu pour que la journée d'échanges soit fructueuse, que le directeur de la division des droits de l'homme de la Minusma a conclu ses propos. « **Je voudrais clore mes propos en réitérant l'engagement et la disponibilité de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA à soutenir les efforts du Gouvernement malien pour la promotion et la protection des droits de l'homme.** »

■ Binadjan Dombia

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

B2Gold : 228 milliards FCFA versés au gouvernement malien en 2022

La traditionnelle conférence annuelle de la société B2Gold s'est tenue le mercredi 1er février 2023. Cette rencontre, avec les hommes de média, a été l'occasion pour les responsables de la société B2Gold de faire le tour d'horizon des activités menées courant année 2022 et d'annoncer les perspectives.



Il faut noter que la société B2Gold a connu une autre année de performances opérationnelles remarquables en 2022, dépassant la moitié de la fourchette prévisionnelle annuelle globale de production d'or de la Société, évaluée à 1.027.874 onces.

Pour le Président directeur général de B2Gold, Clive Johnson, la mine de Fekola au Mali, soutenue par les employés, les communautés ainsi que les fournisseurs locaux, a grandement contribué au succès global de la production de la Société en 2022.

La Mine de Fekola a produit 598.661 onces soit 17 tonnes au cours de l'année, juste à la limite supérieure de sa fourchette prévisionnelle (entre 570.000 et 600.000 onces) et a atteint un record de production trimestriel de 244 013 onces d'or au quatrième trimestre.

Le maintien et l'entretien d'une relation posi-

tive et productive avec le gouvernement malien, et le peuple malien en général, est d'une extrême importance pour la société.

« Dans ces relations, nous sommes toujours orientés par nos valeurs d'équité, de respect, de transparence et de responsabilité. Cette approche éclaire chacune de nos relations, qu'il s'agisse d'un intervenant gouvernemental de haut niveau, d'un employé ou d'un membre d'une communauté impactée. B2Gold et le peuple malien ont réussi à atteindre le succès de la production 2022 malgré une année difficile qui comprenait des défis continus au niveau de la chaîne d'approvisionnement. B2Gold et le gouvernement du Mali ont travaillé avec acharnement pour maintenir le projet Fekola sur la bonne voie », a-t-il précisé.

Le Président directeur général de la société B2Gold, Clive Johnson n'a pas passé sous silence les apports économiques de la société au trésor malien. « Notre contribution économique est évaluée par rapport à la valeur économique que nous générons pour les pays où nous opérons, par le biais des salaires des employés, des impôts, des paiements aux gouvernements et des investissements communautaires, paiements au gouvernement du Mali. B2Gold a versé 228 milliards FCFA au gouvernement malien en 2022 soit un total de plus de 813 milliards FCFA depuis 2016 », a-t-il informé.

A sa suite, Bill Lytle vice-président senior des opérations, B2Gold Corp, a mis le curseur sur les emplois créés par la société. Selon lui, B2Gold Mali employait en fin 2022, 2.697 Ma-

liens et 95 expatriés. « **Cela signifie que près de 97 % de notre main - d'œuvre est malienne, une statistique dont nous sommes très fiers. Nous continuons de maintenir des taux d'emploi locaux élevés en orientant les efforts de recrutement tant au niveau local que national** », a-t-il indiqué.

Les fournisseurs maliens en vedette !

S'agissant de la chaîne d'approvisionnement et du contenu local, Bill Lytle vice-président senior des opérations, B2Gold Corp soutient que la société s'engage à maximiser les avantages économiques nationaux et locaux. C'est dans cette optique que le projet Fekola a acheté environ 311 milliards FCFA de matières premières en 2022. Sur le montant total des achats, environ 51 % (159 milliards FCFA) sont nationaux et 49 % (152 milliards FCFA) sont internationaux.

Sur les 49 % de matériaux achetés à l'international, tous les produits ont fait l'objet d'un processus de sélection afin de s'assurer de leurs indisponibilités au Mali pour des raisons de quantité, de qualité ou de compétitivité des coûts.

« **Fekola s'est concentré sur l'investisse-**

ment communautaire pour renforcer les projets communautaires existants et développer de nouvelles activités génératrices de revenus pour améliorer les moyens de subsistance en 2022. Un total de 299 521 724 FCFA a été dépensé en 2022 pour mener des activités d'évaluation / études, renforcer les projets existants, concevoir un nouveau Plan de Développement Communautaire tel que requis par le Code Minier et financer de nouveaux projets », a-t-il laissé entendre.

Et de poursuivre qu'avec l'exploitation 2022 de la centrale solaire, la société a réduit la consommation de mazout lourd (HFO) de Fekola de 13.188.527 litres et les émissions de dioxyde de carbone de 37 164 tonnes. La contribution de la production de la centrale solaire représentait 19,3 % de la puissance totale requise, ce qui a entraîné une réduction de 7.856 heures de fonctionnement des groupes électrogènes Caterpillar CM. « **Nous étudions actuellement la viabilité économique de l'extension de la centrale solaire pour fournir à Fekola une plus grande quantité d'énergie renouvelable tout en réduisant encore le coût unitaire par kWh** », a-t-il ajouté.

De nouvelles perspectives !

Bill Lytle vice-président senior des opérations, B2Gold Corp a également annoncé que la filiale malienne de B2Gold a reçu en février 2022, un nouveau permis de Menankoto, délivré par le gouvernement du Mali conformément aux procédures et exigences énoncées dans le Code minier malien de 2019 (le permis précédent avait été délivré dans le cadre du Code minier malien de 2012) qui prévoit un mandat initial de 3 ans renouvelables deux fois. La Société a publié une estimation des ressources minérales mise à jour et considérablement augmentée en mars 2022, sur la base des résultats de forage inédits, de la région Anaconda (qui comprend le permis de Menankoto et de Bantako Nord).

Dans la même veine, le Président directeur général de la société B2Gold, Clive Johnson, a affirmé que B2Gold a mené un programme de forage d'environ 184.000 mètres (y compris le carottage et la tarière) au Mali en 2022 pour un coût de 21 milliards de FCFA et a prévu un budget de 19.5 milliards de FCFA en 2023 pour le forage d'environ 127.000 mètres de circulation inverse et de forage au diamant, avec des mètres supplémentaires de forage de reconnaissance à AirCore et à la Tarière.

■ Ibrahim Sanogo



ONU : Wagner aurait commis des crimes de guerre au Mali



La déclaration de mardi marque la première fois que des experts de l'ONU ont publiquement lié Wagner aux atrocités commises au Mali, mais dans la pratique, leur appel à une enquête sur les crimes est peu susceptible de donner des résultats significatifs. Les autorités maliennes ont empêché les enquêteurs de l'ONU d'accéder à Moura ou à d'autres sites présumés d'atteintes aux droits humains. Dans leur déclaration, les experts de l'ONU, qui travaillent bénévolement pour le conseil des droits de l'homme, ont averti que la plupart des victimes des crimes commis par l'armée malienne et les agents de Wagner appartenaient à la minorité peule. Des mercenaires de la société militaire privée Wagner pourraient avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au Mali avec l'armée du pays, ont déclaré mardi des experts des Nations Unies, appelant à une enquête indépendante sur de multiples cas de violations des droits de l'homme. « Depuis 2021, les experts ont reçu des récits persistants et alarmants d'exécutions horribles, de charniers, d'actes de torture, de viols

et de violences sexuelles, de pillages, de détentions arbitraires et de disparitions forcées perpétrés par les forces armées maliennes et leurs alliés » de la société Wagner, un groupe d'experts indépendants, recrutés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour enquêter sur le groupe, a déclaré dans un communiqué.

Depuis que le groupe affilié au Kremlin a commencé à mener des opérations avec l'armée malienne, ses mercenaires sont soupçonnés de cibler de manière disproportionnée des civils, alarmant les groupes de défense des droits de l'homme et les gouvernements occidentaux qui ont dénoncé à plusieurs reprises le groupe au Conseil de sécurité de l'ONU.

Les responsables africains ont également de plus en plus mis en garde contre le risque de déstabilisation et de violence ethnique que le groupe pourrait provoquer.

Les États-Unis ont désigné ce mois-ci le groupe militaire Wagner comme une importante organisation criminelle transnationale, une décision qui devrait décourager les pays et les institutions de faire affaire avec l'entre-

prise.

Wagner a attiré l'attention internationale au cours de l'année écoulée en tant que complément vital de l'armée russe, souvent plus efficace que l'armée régulière, dans la guerre du Kremlin contre l'Ukraine. Son chef, Yevgeny V. Prigozhin, a tenté de se présenter lui-même et ses mercenaires comme un instrument essentiel et brutal de la politique militaire et étrangère russe.

Wagner a attiré l'attention internationale au cours de l'année écoulée en tant que complément vital de l'armée russe, souvent plus efficace que l'armée régulière, dans la guerre du Kremlin contre l'Ukraine. Son chef, Yevgeny V. Prigozhin, a tenté de se présenter lui-même et ses mercenaires comme un instrument essentiel et brutal de la politique militaire et étrangère russe.

En Afrique, Wagner a été impliqué dans au moins une demi-douzaine de pays, et au Mali, les responsables occidentaux estiment qu'environ 1 000 agents de Wagner pourraient être déployés aux côtés de l'armée du pays, qui combat une insurrection djihadiste qui a balayé le nord et le centre du pays.

La déclaration de mardi marque la première fois que des experts de l'ONU ont publiquement lié Wagner aux atrocités commises au Mali, mais dans la pratique, leur appel à une enquête sur les crimes est peu susceptible de donner des résultats significatifs. Les autorités maliennes ont empêché les enquêteurs de l'ONU d'accéder à Moura ou à d'autres sites présumés d'atteintes aux droits humains.

Dans leur déclaration, les experts de l'ONU, qui travaillent bénévolement pour le Conseil des droits de l'homme, ont averti que la plupart des victimes des crimes commis par l'armée malienne et les agents de Wagner appartenaient à la minorité peule.

Ils ont fait valoir que l'ambiguïté sur le statut juridique du groupe Wagner, ainsi que les représailles contre ceux qui osaient s'exprimer, avaient créé un climat de terreur pour les victimes des abus du groupe.

« La première priorité est de s'assurer que ces types d'atrocités cessent », a déclaré Mme MacLeod, l'une des auteurs de la déclaration. « La deuxième priorité est de s'assurer que les victimes et leurs familles aient une voix et qu'elles aient accès à la justice. »

Source : intellovoire

DAI BING, représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies : « Soutenir le Mali dans la lutte contre le terrorisme, c'est sauvegarder la paix régionale »

La Chine a appelé vendredi dernier (27 janvier 2023) la communauté internationale à aider le Mali à renforcer ses capacités de lutte contre le terrorisme. C'était devant le Conseil de sécurité de l'ONU réuni pour l'examen du rapport trimestriel (3 octobre 2022-6 janvier 2023) du Secrétaire général sur la situation de ce pays.

La communauté internationale devrait aider le Mali à renforcer ses capacités de lutte contre le terrorisme, renforcer son soutien en termes de financement, d'équipement, de renseignement et de logistique, et respecter le droit souverain du Mali à s'engager dans la coopération en matière de sécurité», a déclaré Dai Bing, représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, lors de cette réunion du Conseil de sécurité sur le Mali. «Les pays de la région devraient maintenir la dynamique actuelle de la coopération antiterroriste et forger une synergie», a-t-il ajouté. Et M. Dai a rappelé que le Mali a récemment mené des opérations antiterroristes à Mopti et dans d'autres régions, pour maintenir la stabilité locale et protéger les civils, notant que ces efforts «méritent notre pleine reconnaissance».

«Les forces terroristes restent endémiques et harcèlent constamment les villages, kidnappent et attaquent les civils. Ces menaces pour la sécurité se répercutent sur les pays voisins», a-t-il déploré. «Le Mali se tient à l'avant-garde des efforts de lutte contre le terrorisme au Sahel et en Afrique de l'ouest». «Soutenir le Mali dans la lutte contre le terrorisme, c'est sauvegarder la paix régionale», a souligné le diplomate chinois. S'exprimant sur la situation dans ce pays déchiré par la guerre, M. Dai a noté que «le processus politique et de paix au Mali se trouve à un moment critique, qui nécessite une attention et un soutien incessants de la part de la communauté internationale». Et d'ajouter, «nous devons aider le gouvernement malien à relever correctement les différents défis». Se référant aux efforts déployés par le gouvernement malien, le diplomate chinois a indiqué que le Mali a récemment lancé le processus constitutionnel,



mis en place un Conseil national de transition plus inclusif et est avancé dans la préparation des élections. «La Chine se félicite de ces résultats positifs», a-t-il salué.

Reconnaissant que la transition politique peut difficilement être réalisée du jour au lendemain, M. Dai a estimé essentiel d'assurer une large participation, de prendre en compte les intérêts de toutes les parties, de sauvegarder l'unité et la stabilité, et de traiter les différends par le dialogue et la consultation, créant ainsi des conditions propices au référendum constitutionnel et au processus électoral. «La communauté internationale, en apportant son soutien, doit respecter la souveraineté et la propriété du Mali. L'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) doivent continuer à jouer un rôle constructif. La mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation est d'une importance vitale», a-t-il affirmé.

«Nous saluons les efforts déployés par toutes les parties concernées pour rouvrir le mécanisme de dialogue, y compris le comité de suivi de l'accord (CSA). Nous saluons le rôle important joué par l'Algérie à la tête de l'équipe de médiation internationale et nous attendons avec impatience des contributions plus importantes de la Mission multidimensionnelle in-

tégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)», a poursuivi le diplomate chinois. Dans un contexte où le Mali est confronté à une situation économique difficile et où un quart de sa population a besoin d'une aide humanitaire, M. Dai a déclaré que «nous devrions travailler ensemble pour aider à atténuer ses difficultés, veiller à ce que les fonds de secours soient en place et prévenir la répétition d'une catastrophe humanitaire au Mali». Pour le diplomate chinois, «il est nécessaire d'accroître les investissements dans la consolidation de la paix, d'aider le Mali à mettre en œuvre des projets dans des domaines tels que le développement agricole, les infrastructures, l'éducation et le logement, et d'aider le Mali à renforcer sa propre capacité de développement».

En ce qui concerne la MINUSMA, M. Dai a conclu que des efforts doivent être faits pour renforcer la conception de la mission au plus haut niveau, rationaliser et optimiser son mandat, et concentrer ses ressources et ses forces sur les tâches les plus centrales et les plus urgentes.

Xinhua
Source : Le Matin



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Axe Bamako-Ouagadougou se renforce : Le sort de Paris désormais scellé ?

Le Premier ministre de la transition burkinabé, M. Apollinaire Joachim Kyelem de Tambela a foulé le sol malien le mardi 31 janvier 2022. A sa descente d'avion à l'aéroport international Président Modibo Keita Senou, il a été accueilli par son homologue malien, Dr Choguel Kokalla Maïga. C'était en présence des membres du Gouvernement et des autorités administratives de Bamako. Cette visite fait suite à celle effectuée par le président de la Transition burkinabé, le Capitaine Ibrahim Traoré.



Il est clair, que le sahel échappe désormais à la France jour après jour. Pour qui sait lire entre les signes, toutes les conditions semblent réunies pour mettre fin à soixante (60) ans de domination et de colonisation des pays de l'Afrique francophone par la France. Après que la tension entre le Mali et la France ayant conduit au départ de cette dernière, c'est autour du Burkina Faso de décréter le départ des troupes françaises sur son sol. Cette visite primo-ministérielle traduit la convergence de vues entre les deux pays ayant la même équation d'insécurité à résoudre face à une horde de groupes terroristes. « **J'ai quitté chez moi, je suis venu chez moi...** », s'est exprimé le Premier ministre Burkinabé à son arrivée à Bamako. Cette boutade se jus-

tifie dans le contexte géopolitique entre ces deux pays frères.

Le Premier ministre Burkinabé est porteur d'un message du Capitaine Ibrahim Traoré, Président de la Transition du Burkina Faso, à son frère le Colonel Assimi Goïta.

Il faut souligner que le Premier ministre du Faso nourrissait déjà l'espoir de venir au Mali qui, selon lui fait la fierté de toute l'Afrique depuis l'avènement au pouvoir de la transition dirigée par le Colonel Assimi Goïta. Ce que nos devanciers n'ont pas pu faire poursuit le Premier ministre du Faso nous n'avons pas le droit de ne pas le faire...

Le renforcement des liens fraternels et amicaux ont été possibles grâce au marcheur Ibrahim Cissé qui a effectué le trajet

Bamako-Ouagadougou, les drapeaux Burkinabé et Malien à la main en appelant les deux pays à Fédérer leurs efforts. Cet acte ne sera pas sans suite dira M. Apollinaire Joachim Kyelem de Tambela.

La tenue d'une grande commission mixte en vue

Pour cette visite de 48 heures, un dîner a été offert par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga à son homologue Burkinabé et à sa délégation. Des actes forts qui montrent déjà une vision partagée.

Au-delà des amabilités, le Premier ministre du Faso a eu droit à une série d'informations et surtout de conseils sur le processus de re-



fondation du Mali en cours depuis la rectification de la Transition. Une Transition qui inspire par sa détermination à restaurer l'honneur, la dignité et la souveraineté tant souhaitées par le peuple.

Rappelons que cette transition est née à la suite d'une insurrection populaire, qui lui a servi de boussole. La Transition malienne s'est attelée à faire sienne les aspirations profondes du peuple qui avait soif de justice, de sécurité et de liberté. Ainsi dira Choguel Kokalla Maïga la vision et l'engagement patriotique du Président de la Transition le Colonel Assimi Goïta à restaurer la souveraineté du Mali ont donné espoir au peuple qui a soutenu comme un bloc la Transition contre vents et marées. Ainsi face aux sanctions illégitimes, illégales, injustes et inhumaines imposées à notre pays, six mois durant, les populations se sont montrées résilientes et se sont mobilisées comme jamais le 14 janvier 2022 devenu aujourd'hui la Journée de la souveraineté retrouvée. Les Autorités

de la Transition ont fait le Choix d'assurer par nous-mêmes la sécurité des populations et de leurs biens. Cela en donnant la priorité aux forces armées et de sécurité en matière d'investissement et d'équipement. Une armée qui recrute, forme, équipe et livre le combat au même moment.

« **Cette montée en puissance lui permet aujourd'hui de se déployer sur n'importe quelle partie du territoire sans demander ni autorisation, ni appui à qui que ce soit. Aujourd'hui au Mali a souligné Choguel Kokalla Maïga, la peur a changé de camp** ».

« **Nous n'avons de rivalité avec personne, nous ne sommes contre personne** », a martelé le Premier ministre malien sauf ceux qui ne respectent pas les trois principes qui gouvernent la conduite des affaires publiques au Mali. Principes édictés par le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition à savoir : le respect de la Souveraineté du Mali, le res-

pect des choix stratégiques du Mali et la prise en compte des intérêts du Peuple dans toutes les décisions.

Soucieux et déterminé à réussir la refondation, Choguel Kokalla Maïga a partagé avec son hôte du jour, les actions majeures en cours afin d'aboutir aux élections justes et crédibles. La solidarité gouvernementale et le soutien du peuple sont déterminants pour la réussite du processus de la Refondation a conclu Choguel Kokalla Maïga.

Une vision que partage pleinement le Premier ministre du Faso qui invite du coup à mutualiser davantage nos politiques pour poser les jalons de la FÉDÉRATION : le mot n'est pas fort.

C'est en cela même que l'avenir de la France dans le sahel est presque scellé.

■ Binadjan Doumbia

Poulo indigné contre le cadre des partis et regroupements politiques : “Il ne faut pas être comptable de tout”

La Plateforme Jigiya Kura a suspendu sa participation au Cadre des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre constitutionnel. Une réaction de ladite plateforme consécutive à la désignation d'un de ses responsables, Amadou AYA, à la Commission de finalisation de la Constitution. Cela, sans l'accord de la direction qui a d'ailleurs déclaré ne pas s'associer à ce processus. Le décret de désignation des membres de la commission de finalisation de la Constitution a été rendu public le 27 janvier dernier. Au total, elle est composée de 69 personnes dont des cadres et responsables politiques opposés au processus du référendum. Il s'agit notamment de Amadou KOITA et de Amadou AYA, tous membres du Cadre des partis et regrou-

pements politiques pour le retour à l'ordre constitutionnel. Si le cas de Amadou KOITA fait l'objet de moins de polémique, celui de Amadou AYA suscite le tollé au sein de son parti. Face à la vague d'incompréhension, Jigiya Kura, dont Amadou Aya est membre, dans un communiqué en date du 28 janvier, s'est désolidarisée de la désignation de son responsable.

Et, le lundi 30 janvier, dans une déclaration, la plateforme a fait part de sa suspension au Cadre des partis et regroupements accusé d'être porteur d'un projet de fragilisation de sa cohésion.

Contacté par nos soins, le président de Jigiya Kura, Housseini Amion GUINDO, non moins président de la Convergence pour le dévelop-

pement du Mali (CODEM), a déploré la désignation de l'un de ses cadres en violation de tout principe d'alliance mais surtout de fonctionnement d'un parti ou un regroupement politique en plus du non-respect de leur ligne de conduite.

« On a dit au Cadre qu'on n'est pas d'accord pour une nouvelle constitution. Dès lors on ne peut être associé à sa finalisation », a rappelé le président GUINDO. Alors, soutient-il que cette ligne de principe les oblige de s'opposer à toute participation de la plateforme au processus de la nouvelle constitutionnelle auquel de nombreux autres partis sont opposés. C'est pourquoi, dit-il être surpris de la nomination de son secrétaire général adjoint malgré cette position tranchée.

« Si on devait donner un nom, il appartient à la direction de Jigiya Kura de communiquer ce nom. Ce n'est pas aux membres du Cadre de prendre qui ils veulent dans notre regroupement. Il (NDLR le Cadre) n'a pas autorité de désigner au sein de notre plateforme », a clarifié Housseini Amion GUINDO, soupçonnant une tentative de fragilisation de la plateforme. Sinon pourquoi choisir le membre d'un regroupement qui ne souhaite pas être associé au processus ? Pourquoi, ils n'ont pas voulu respecter la ligne de principe de Jigiya Kura ? Et pourtant, le Cadre regorge de nombreux responsables dont les partis politiques soutiennent le processus qui pouvaient être désignés à ce juste titre, a-t-il signalé.

Pour Housseini Amion GUINDO, la démarche consiste à salir l'image de Jigiya Kura qui, dès sa mise en place, à opter pour une mission de veille avant même que le Cadre ne soit créé.

« On a dit qu'on sera une structure de veille. En ce moment être membre d'une structure de la transition compromettrait cette mission. Dans la vie, il ne faut pas être comptable de tout. Nous ne sommes pas contre les militaires, mais notre opposition à la rédaction de la nouvelle se justifie par les conséquences qu'elle en créerait », a affirmé Housseini Amion GUINDO, soutenant que ce n'est pas conseiller dans notre contexte de créer une situation à l'interne susceptible de diviser les citoyens. Par ailleurs, sur le sort de Amadou AYA, il refuse tout commentaire.

PAR SIKOU BAH
Source : Info- Matin



RPM du Nigéria : Démission collective

Les membres de la section RPM du Nigéria, ont décidé de démissionner collectivement du parti et exprimé à cette occasion leur entière adhésion au Mouvement Convergence 2023 et leur soutien à son initiateur, Moussa TIMBINE. Cette information a été donnée au cours d'une session extraordinaire tenue le dimanche 29 janvier 2023 à Abuja en vue d'examiner l'évolution de la crise interne que connaît le Parti depuis les élections législatives de mars 2020.



Les membres de la section RPM du Nigéria ont noté avec regret et consternation que la Direction du Parti n'a pas été capable de créer les conditions idoines permettant au Parti de régler ses crises internes et de retrouver l'harmonie et la concorde nécessaires à la redynamisation du Parti, affecté par la chute du régime du Président Fondateur, Feu Elhadj Ibrahim KEITA.

Selon eux, certains cadres de la Direction du Parti sont comptables de la mauvaise gouvernance qui a justifié les contestations populaires ayant occasionné la chute du régime et qu'à cet égard ils se doivent de se remettre en cause pour redonner espoir aux militants et sympathisants.

Aussi, il se sont dit révoltés par la rupture continue des relations entre la Direction du Parti et la base, en particulier la section RPM du Nigéria, depuis les élections présidentielles de 2018 et leur privation des informations sur la vie du Parti, y compris les causes de la crise

interne persistante.

Pour eux, cette attitude exprime un mépris à l'égard des Sections de l'extérieur en général et celle du Nigeria en particulier qui n'ont ménagé aucun effort pour témoigner leur loyauté au Parti et leur dévouement pour obtenir les meilleurs résultats possibles aux différentes élections présidentielles depuis 2013.

«... **Profondément frustrés qu'aucun effort de notre Section n'a mérité même une félicitation écrite de la part de la Direction du Parti, encore moins un appui au cours des différents scrutins** », se sont-ils indignés.

A leurs dires, Moussa TIMBINE incarne une chance d'alternance en faveur de la jeunesse du Parti avec lequel l'avenir devra compter.

A cet égard, ils ont décidé de démissionner collectivement du RPM à compter du 29 janvier 2023. « **Au vu de tout ce qui précède et après trois réunions successives d'analyse ; Nous décidons de démissionner**

collectivement du RPM pour compter de ce jour dimanche 29 Janvier 2023 », ont-ils indiqué.

De ce fait, ils ont exprimé leur entière adhésion au Mouvement Convergence 2023 et leur soutien à son initiateur, en la personne de Moussa TIMBINE et affirme leur ferme engagement à participer activement à toutes les activités qui seront entreprises par le Mouvement Convergence 2023.

Toutefois, il a fondé l'espoir de voir ce processus aboutir à une nouvelle formation politique qui fasse une place primordiale à la jeunesse, dont l'avenir détermine celui du Mali. « Nous appelons tous les camarades du RPM à se joindre à cette nouvelle dynamique enclenchée par le camarade Moussa TIMBINE afin de réussir à relever les défis à venir, notamment les prochaines élections », ont-ils souhaité.

■ Maffenin DIARRA

Reforme au Mali :

Divisions sur la finalisation de la constitution



Une soixantaine de personnalités ont été nommés par Assimi Goïta mais elles ne font pas l'unanimité.

Au Mali, la liste des membres du projet de finalisation de la nouvelle Constitution ne fait pas l'unanimité. C'est à travers un décret qu'une soixante de personnalités de tous bords, classe politique, société civile et syndicats, ont été nommées par le président de la transition, le colonel Assimi Goïta.

Des organisations telles que la CMA, les anciens rebelles, la CMAS de l'imam Dicko, ou encore la Codem de l'ancien ministre d'IBK Ousseini Amion Guindo "Poulo", ont décidé de ne pas y prendre part. Des divergences qui portent un coup au consensus souhaité par les autorités militaires de transition au Mali.

D'anciennes figures du régime d'Ibrahim Bou-bacar Keïta, comme Amadou Koïta du parti PS Yeelen Kura, figurent dans la commission chargée d'achever les travaux de la nouvelle Constitution.

PROTESTATION CONTRE CERTAINS MEMBRES

Si la présence des membres du gouvernement de transition tels que Mamoudou Kassogué,

ministre de la Justice, ou encore le colonel Abdoulaye Maïga, ministre de l'Administration territoriale et porte-parole du gouvernement, fait débat dans le pays, la présence d'Amadou Aya, secrétaire général de la Codem, crée une vive tension.

Lamine Diallo, chargé de communication de cette formation politique, explique :

"En tant que secrétaire général adjoint il aurait dû comprendre qu'en figurant sur cette liste, il jetait tout simplement le parti en pâture et jetait le discrédit sur le parti. D'autant plus que le parti n'a jamais décidé de participer à quoi que ce soit en lien avec ce projet de nouvelle Constitution. La preuve : nous avons fait un communiqué bien avant pour annoncer qu'on n'allait même pas participer au débat que le ministre de l'Administration territoriale avait convoqué pour parler de ce projet. Il n'était donc plus question pour nous de participer à un quelconque projet de finalisation", fait savoir Lamine Diallo.

ET LA CONSTITUTION DE 1992 ?

Pour Youssouf Daba Diawara, coordinateur général de la CMAS de l'imam Dicko, le problème des Maliens ne réside pas dans la

Constitution de février 1992 qui est toujours en vigueur.

Son organisation justifie donc son absence au sein de la commission mise en place par les autorités de transition.

"Aujourd'hui, dans le droit politique malien, il n'y a pas un texte qui donne les compétences au président de la transition d'élaborer une nouvelle Constitution tant que la constitution est en vigueur. En plus de cela, nous pensons qu'il n'est pas opportun de toucher à la Constitution parce que le problème que le Mali connaît aujourd'hui n'est pas du ressort de la Constitution. Les problèmes sont à situer dans d'autres domaines comme la mauvaise gouvernance, la mauvaise organisation des élections ou encore la corruption."

LE RÉFÉRENDUM À VENIR

Selon Abdoulaye Guindo, blogueur au sein de la plate-forme Benberé, le gouvernement de transition devrait continuer à aller dans le sens de l'ouverture démocratique pour réussir son projet d'élaboration d'une nouvelle Constitution :

"J'estime que cette liste va créer beaucoup de problèmes, déclare Abdoulaye Guindo. Dans la mesure où des organisations qui avaient appelé à renoncer à ce projet ont vu leurs membres se retrouver sur la liste. Or, certains avaient des communiqués pour dire qu'ils ne se reconnaissaient pas dans cette liste, qu'ils n'avaient pas donné leur aval et notamment la Codem et la CMA qui pensent ne pas pouvoir prendre part à cette commission. Je constate qu'il y a un manque d'inclusivité et en tant que responsable d'une organisation de la société civile, mes camarades et moi avons toujours appelé le gouvernement au consensus, nous avons toujours dit dans nos recommandations que rien ne peut se faire sans le consensus. Il faut donc que le gouvernement continue d'ouvrir le dialogue."

Annoncée pour le 19 mars prochain, la tenue du référendum constitutionnel semble de plus en plus incertaine compte tenu du retard pris dans le calendrier électoral pour installer les démembrements de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) sur l'ensemble du territoire.

SOURCE : DW

« TOGUO KADI BEYE » : Un album qui conforte l'engagement artistique de Kadiolo Naby en faveur de son terroir

«Toguo kadi beye» (Tôgô kadi bèyé) ! C'est le titre du nouvel album de Lamissa Bamba dit « Kadiolo Naby ». Une œuvre de 8 titres qui a été présentée à la presse samedi dernier (28 janvier 2023) à la Direction nationale de l'Action culturelle (DNAC). En promotion sur « Bamada City » depuis quelques semaines, l'album sera en vente le 6 février 2023 sur le site « Empire ».

■ Ce n'est pas parce que la vente des albums ne rapportent plus rien et que les pirates continuent de nous priver des fruits de notre labeur que nous devons baisser les bras en renonçant à la promotion de l'art et de la culture de nos terroirs ! Telle est la conviction de l'artiste Lamissa Bamba dit « Kadiolo Naby ». Et il faut réellement être passionné et engagé pour la promotion de son terroir pour investir plus de 2,2 millions de F CFA dans la production d'un album.

Ce sacrifice, Kadiolo Naby l'a consenti pour offrir aux mélomanes «Toguo kadi beye» (lire : Tôgô kadi bèyé), son 3e album présenté à la presse samedi dernier (28 janvier 2023) à la Direction nationale de l'Action culturelle (DNAC) Bamako. «Quand on investit, c'est dans l'attente de profits, de retombées positives, d'espoir comblé... Ma principale attente par rapport à ce nouvel album, c'est qu'il contribue davantage à me faire connaître des mélomanes du pays et d'ailleurs ; qu'il soit aussi un tremplin de la promotion des arts et de la culture sénoufo», souligne Lamissa Bamba.

Comme on peut le constater, cette œuvre traduit l'engagement d'un artiste pour son terroir, son attachement à la musique et à la promotion de la culture malienne. C'est pourquoi, malgré un contexte commercial marqué par la piraterie, il n'a pas hésité à entrer au studio pour offrir aux mélomanes des compositions de sa fertile inspiration. Les huit titres de l'œuvre évoquent la reconnaissance, la discrimination sociale, la solidarité, l'impuissance de l'Homme face au pouvoir divin, la méfiance, l'amour du terroir où il souhaite être enterré quand il ne sera plus de ce monde, nos valeurs fondamentales, la tourmente dans laquelle se trouve le pays...

Produit par John Koné, cet opus est le fruit de deux mois de travail intense pour offrir aux mélomanes une œuvre de qualité et poursuivre

son ascension dans le showbiz. «Toguo kadi beye» est un album de huit titres chantés en sénoufo et en bamanankan. Le titre générique traduit la quête de la notoriété qui est au cœur de toutes nos bonnes actions, de tous nos actes. «Ce qui nous survit généralement c'est surtout le nom tiré de nos bonnes actions. Ce nom ne s'achète pas, il se mérite ! Il se mérite par le travail, le courage, la bravoure, la générosité, l'humanisme...», nous dit Kadiolo Naby.

Selon l'artiste, il y a une grande différence entre cet opus et les 2 précédents albums. Une différence qui se situe au niveau des mélodies, des rythmes... Au-delà de la promotion de la

musique du terroir, cet album est un creuset de conseils et de sagesse pour l'éveil des consciences. Le souhait de l'artiste est qu'il soit un guide pour tous les mélomanes pour plus de solidarité, d'entraide, de soutien, de patriotisme...

En promotion sur « Bamada City » depuis quelques semaines, l'album sera en vente le 6 février 2023 sur le site « Empire » ! Et selon les échos qui nous parviennent, les fans de l'artiste sont très comblés par le retour de leur idole dans les bacs !

Moussa Bolly



Côte d'Ivoire/Café-Cacao : Les paysans ont perçu 1 000 milliards FCFA entre janvier et septembre 2022



Les paysans ivoiriens, producteurs de café et de cacao, ont perçu 999,8 milliards FCFA comme rémunération, soit environ 1,7 milliard de dollars, sur la période allant de janvier à septembre 2022, selon les chiffres fournis par le gouvernement ce 1er février. De revenus qui ont largement profité aux producteurs de cacao, principale produit de rente du pays.

Dans sa communication au sortir du conseil des ministres ce mercredi, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Amadou Coulibaly a indiqué que sur la période susmentionnée, les planteurs de cacao

se sont vu rétribuer à hauteur de 934,95 milliards FCFA, soit environ 1,5 milliard de dollars. Des revenus tirés d'une récolte de 1,133 millions de tonnes sur les 9 premiers mois de 2022 pour un prix bord champs fixé à 825 FCFA le kilogramme.

Il s'agit de revenus qui ne portent que sur une partie de la campagne ne prenant pas en compte la période d'octobre (début de la campagne) à fin décembre où est récoltée une part importante de la production de fèves.

64,82 milliards FCFA pour les planteurs de café

De l'autre côté, les producteurs de café ont reçu 64,82 milliards FCFA également entre janvier et septembre 2022. Une enveloppe en forte hausse de 148% en rythme annuel en raison d'une production en forte croissance à 92 259 tonnes (en hausse de 95% comparé aux 47 391 tonnes récoltées sur la période de référence en 2021) pour un prix de 700 FCFA/kg.

Jean Mermoz Konandi
Source : sikafinance

« Colonialisme économique » et « atrocités dans l'Est » : Le pape François s'indigne en RDC

Le souverain pontife a lancé, ce 1er février à Kinshasa, un « vibrant appel » face aux « cruelles atrocités » perpétrées dans l'Est de la RDC, après avoir célébré une messe pour un million de personnes.



« J'adresse un vibrant appel à toutes les personnes, à toutes les entités internes et externes qui tirent les ficelles de la guerre en RDC, en la pillant, en la flagellant et en la déstabilisant », a lancé le pape François ce mercredi 1er février. Il s'est dit « indigné » devant « l'exploitation, sanglante et illégale, de la richesse » du pays, où les violences de groupes armés ont tué des centaines de milliers de personnes et jeté des millions d'autres sur les routes.

Le souverain pontife devait initialement se rendre à Goma, dans le qui a conquis au cours des derniers mois de vastes pans de territoire. Mais cette étape, qui figurait dans le , a finalement été supprimée en raison des risques pour sa sécurité.

FACE À LA VIOLENCE INHUMAINE QUE VOUS AVEZ VUE DE VOS YEUX ET ÉPROUVÉE DANS VOTRE CHAIR, ON RESTE SOUS LE CHOC

Le pape de 86 ans a toutefois entendu les « souffrances atroces » de quatre victimes dans des témoignages sans filtre décrivant « des gens découpés, des femmes éventrées, des hommes décapités », tandis que des femmes exhibaient leurs bras mutilés devant le regard

ému du pape. Emelda M'karhungulu a raconté les « maltraitances » qu'elle a subies pendant trois mois comme « esclave sexuelle ». « Des fois, ils mélangeaient les têtes des gens dans la viande des animaux. C'était notre nourriture quotidienne. »

« Face à la violence inhumaine que vous avez vue de vos yeux et éprouvée dans votre chair, on reste sous le choc. Et il n'y a pas de mots ; il faut seulement pleurer, en restant silencieux », a répondu le jésuite argentin, qui entend attirer l'attention sur les drames frappant certaines « périphéries » du monde.

Liesse populaire et messe géante

Ces témoignages contrastaient avec l'ambiance festive et survoltée de la matinée pendant une messe géante dans la mégapole de quelque 15 millions d'habitants, autre temps fort de cette journée. Plus d'un million de personnes, selon les autorités, ont participé à cette célébration en plein air sur le tarmac de l'aéroport de Ndolo, dans l'est de la ville. La plupart avaient passé toute la nuit sur place. À bord de sa « papamobile », le pape a salué la foule qui l'a acclamé avec des drapeaux et des chants traditionnels, sous un grand soleil

et un important dispositif de sécurité. « , j'avais 15 ans. Aujourd'hui, j'ai 55 ans. Donc assister à une première messe papale est très important », souligne Adrien Louka, espérant un message de « réconciliation » du pape « pour que les pays qui nous entourent nous laissent en paix ».

Peu après son arrivée mardi, Jorge Bergoglio avait dénoncé le « colonialisme économique » qui « se déchaîne » dans ce pays au sous-sol d'une immense richesse et à la terre fertile, mais dont les deux tiers des quelque 100 millions d'habitants vivent avec moins de 2,15 dollars par jour.

Très attendu, le pape François avait été accueilli dans la liesse populaire par des dizaines de milliers de personnes le long des grandes avenues de la capitale parées des drapeaux de la RDC, plus grand pays catholique d'Afrique, et du Vatican ainsi que de nombreux panneaux de bienvenue. Il s'agit du quarantième voyage international du chef de l'Église catholique depuis son élection en 2013, le cinquième sur le continent africain. Après Kinshasa, il rejoindra vendredi Juba, capitale du Soudan du Sud, plus jeune État du monde.

JA avec AFP

Le prêt d'Hakim Ziyech : La LFP rejette le recours du PSG

A lors que le prêt d'Hakim Ziyech a capoté dans les tous derniers instants de ce mercato hivernal à cause d'une sombre histoire impliquant Chelsea qui aurait envoyé à trois reprises les mauvais éléments, le Paris Saint-Germain a saisi la LFP pour faire valider le contrat de l'international marocain. Résultat des courses ? L'instance dirigeante a néanmoins décidé de rejeter le recours du PSG et donc le prêt de l'ailier dans la capitale. Le feuilleton en prêt aura tenu en haleine

tous les supporters parisiens mais pas que jusqu'au tous derniers instants de ce mercato estival et même encore quelques heures après. Si les documents étaient arrivés à temps mais ce ne fut pas le cas finalement. La faute à un certain égarement de son club actuel. Pourtant, toutes les parties semblaient avoir trouvé un accord qui convenait à tout le monde. Le Marocain avait d'ailleurs passé avec succès sa visite médicale... En effet, le joueur de 29 ans s'était même

rendu à la Factory, le siège du PSG, pour signer son contrat avec le club parisien. A ce moment-là, son arrivée dans la capitale ne faisait plus aucun doute. Malheureusement, selon les premiers éléments, avec leurs homologues du PSG. Ce rebondissement lunaire serait à l'origine de la non homologation du prêt d'Hakim Ziyech à Paris. Une affaire déjà très étrange surtout quand on connaît les velléités de départ du Marocain qui traîne son spleen à Londres depuis trop longtemps déjà. Dans ces conditions, les dirigeants parisiens ont décidé de réagir immédiatement.

Source : Foot Mercato





Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus vous incite aux changements, ce qui par ailleurs vous intéresse, car vous avez besoin de faire autre chose de votre vie. Les rencontres de la journée sont stimulantes et constructives. Attendez-vous à des mouvements du type, ça décoiffe.

Entre rappels de charges ou factures impayées, votre situation financière est malmenée, si ça tombe mal parce que c'est la fin du mois, vous n'avez pas d'autres solutions que de régler vos dettes. Dans tous les cas, il y a toujours une solution.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le sextile Soleil/Lune prédispose de bonnes facultés pour une parfaite entente relationnelle. De plus, votre secteur professionnel subit toujours la bonne influence de Mars, renforçant votre tempérament volontaire. Rien à dire, c'est parfait !

Un voyage à l'étranger vous tente. Mais un manque de lucidité est présent dans votre esprit, et c'est un projet difficilement réalisable. Armez-vous de patience, vous savez faire, car ce n'est pas le bon moment. Vos finances ne vous le permettent pas.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Avec l'arrivée de Mercure en Taureau vous serez davantage centré sur vous-même, une fois ne sera pas coutume, et moins enclin à partager vos connaissances et vos expériences avec les autres. Vos collègues rameront pour obtenir de vous des informations.

Votre besoin de gagner plus d'argent traduira sur le fond votre peur de manquer, une forme d'insécurité. Parfaitement conscient de cela, vous ne changerez pas pour autant votre course aux euros, car vous en aurez besoin pour vous sentir bien.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Ce n'est pas facile d'allier travail et obligations personnelles, surtout lorsque votre hiérarchie exige de vous les meilleurs résultats, la situation vous stresse, vous avez du mal à rester zen. Aujourd'hui, vous n'y échappez pas, cher Cancer.

Avant de multiplier les bénéfices, vous devez adopter les bons réflexes. Apprendre à ne pas toucher à vos économies c'est vous donner l'occasion de mettre de l'argent de côté. Mais, aujourd'hui vous êtes tenté de faire du shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vos activités professionnelles progressent, votre carnet de commandes grossit. Vous avez des qualités humaines qui sont loin de laisser ceux qui vous côtoient indifférents, à un détail près, vous avez du mal à supporter l'autorité de votre hiérarchie.

Financièrement, vous avez l'obligation d'assurer vos arrières, de ce fait, vous évitez les complications. Dépenser avec précaution les bénéfices réalisés est une solution appropriée à vos besoins du moment. Pas de restriction, mais de la vigilance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez du mal à rassembler vos idées, et l'adaptation semble difficile tout au long de la journée. Vous souhaitez imposer vos idées, sans souplesse et sans conviction. C'est donc dans les rapports de force que se déroule cette journée au travail.

Une amélioration de votre confort et de votre mode de vie pourrait bien se produire. Peut-être un changement de poste risque d'arriver, ou une proposition de mutation. Vous vous interrogez, mais pas de décision hâtive, prenez le temps qu'il faut.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Méfiez-vous de Neptune qui pourrait jouer les bonimenteurs au bureau. Faites valider systématiquement vos dossiers au fur et à mesure que vous les terminerez. Examinez le sérieux de vos interlocuteurs avant de vous décider à faire confiance.

Vous bénéficierez de l'influence positive que manifesterait l'entrée de Mercure dans votre secteur argent. Il redéploiera vos finances vers des horizons plus rentables. Il en sera terminé de vos hésitations. Vous viserez un objectif sur le plan économie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il se peut que vos relations avec la direction soient tendues, des petites questions concernant votre place dans la société sont remises sur le tapis. Il suffit d'un manque de reconnaissance de votre travail et vous remettez tout en question.

Aujourd'hui, cher natif, vous pouvez penser à comment dépenser votre argent ou bien le dépenser pour les loisirs. Vous êtes à jour dans vos paiements, rien ne vous empêche de profiter. Cependant, pas de folies non plus, soyez raisonnable.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Professionnellement ce n'est pas simple. Vous manquez de recul sur la situation, du coup vos collaborateurs vont contre vos idées. Vous montez directement au créneau. Votre patience a ses limites. On pourrait vous solliciter pour vos compétences.

Prudence avec votre argent, cher Sagittaire, car aujourd'hui, tout ce qui vous fait envie, vous voudrez l'acheter ! Sauf que vous ne pouvez pas vous permettre de vous endetter. Réfléchissez à deux fois avant de faire un achat compulsif.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos idées sont perturbées, vous avez du mal à y voir clair ! Ça déséquilibre tout de même votre concentration, quelque peu défaillante. Vous faites face difficilement, au travail, et cela handicape ainsi votre réflexion et votre manière de penser.

Votre esprit terre-à-terre parvient à gérer parfaitement votre porte-monnaie ! Vous avez beau être un peu perturbé, le bon sens est bien présent pour toutes les questions matérielles. Vous maîtrisez parfaitement ce domaine, en vrai gestionnaire.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous examinerez avec une précision quasi chirurgicale cette proposition professionnelle qui ressemblera plus à un ordre qu'à une suggestion. Vous ne direz ni oui ni non, vous réservant le droit de prendre votre temps avant de donner votre accord.

De par son arrivée en Taureau, Mercure appuiera là où cela fera mal, en pointant son expertise sur vos finances. Vous n'aurez pas le choix, même si cela ne sera pas une partie de plaisir, mais vous devrez vous pencher sérieusement sur vos comptes.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les planètes jouent les provocatrices avec vous, cher Poissons. Aujourd'hui, il faut vous accrocher, c'est avis de tempête du côté du travail. Certains retards vous donnent du fil à retordre, les rapports hiérarchiques se dégradent.

Si vous avancez avec prudence, vous devriez gagner du temps et de l'argent par la même occasion. Vous profitez d'une journée calme sur le plan des finances, rajoutez à cela une dose de confiance, vous sortirez vainqueur d'ici peu de temps.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO à Ouagadougou</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume à l'Organisation africaine de la santé (OAS) : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Conférence des chefs de file des professionnels du secteur invités à s'approprier l'Événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barkina Faso-CEDEAO : Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23